

COMPTE RENDU

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 JUIN 2016

Étaient présents : MM. BUGGIN Philippe Maire ROGER Annie Ier Adjoint CAHIER Jean-Pierre COYCO Sylvie SAMOUEILLAN Gilles Adjoints.
MM. SAFFORES Manuella DECHANDOL Gilles GRYNFELTT Philippe MASSON Hervé SALLETTE Doris LANGE Corinne CARBALLO Julio THOMAS Sébastien.

Absentes excusées : Mme ARBIDE Virginie.
Mme WEBER Caroline.

Secrétaire de Séance : Mme LANGE Corinne.

Lecture est faite du dernier procès-verbal qu'ont signé et approuvé tous les membres présents.

TRAVAUX MAIRIE

Choix de l'architecte

La commission travaux a étudié 2 devis, 3 architectes avaient été sollicités.

L'agence de Pessac a été retenue par rapport aux prix proposés et de la proximité.

Vote pour l'unanimité.

AGGLOMERATION LIEU-DIT GUIBEAU

Extension agglomération lieu-dit Guibeu passage à 50 km/h au lieu-dit 70 km/h.

Vote pour à l'unanimité.

AGGLOMERATION LIEU-DIT LA CHAPELLE

Création agglomération lieu-dit la Chapelle route des Marceaux qui est à 90 km/h.

Création à 50 km/h.

Vote pour à l'unanimité.

CDC CŒUR MEDOC

Convention de mise à disposition d'un bâtiment communal dans les mêmes conditions qu'auparavant.

Le conseil municipal autorise le maire à la signer à l'unanimité.

CDC CŒUR MEDOC

Projet d'un périmètre de fusion au 01/01/2017.

Lettre au projet de toutes les communes de Cœur Médoc.

Vote pour à l'unanimité.

CDC CŒUR MEDOC

NAPS

Convention de mise à disposition du personnel.

Les agents concernés ont donné leur accord.

Le conseil vote pour à l'unanimité pour que le maire signe la convention.

CONVENTION RASÉD

La commune doit payer une participation de 94.00 €.

Vote contre : 1 (Mr CARBALLO Julio)

Abstention(s) : 0

FACTURATION CANTINE

Proposition de passer le paiement des repas au trimestre.

Vote pour à l'unanimité.

SALLE POLYVALENTE

Supplément tarif location lave-vaisselle.

Pour utiliser le lave-vaisselle : 50.00 €

Vote contre : 1 (Mme SALLETTE)

Abstentions : 2 (Mme COYCO Mr THOMAS)

GITES RURAUX

Tarifs location draps.

Augmentation des tarifs : + 1.00 €

Vote pour à l'unanimité.

COMITE DE JUMELAGE

Financement du voyage des enfants pour le Jumelage.

Equipe de football Cissac et St Germain :

5 enfants pour St Germain

4 enfants pour Cissac

Accompagné des deux éducateurs qui paient leur voyage.

Pour éviter un conflit d'intérêt, Mr CARBALLO a proposé de payer pour son fils qui est concerné.

Le Conseil n'est pas d'accord.

Le Conseil, hors de la présence de Mr CARBALLO a voté le financement pour les 5 enfants y compris le fils de Mr CARBALLO.

FORÊT

Mandat pour le reboisement compensatoire.

Le conseil donne son accord pour que le maire signe le mandat.

Vote à l'unanimité.

DEVIS

Stade : Achat de buts et filets

3 devis ont été étudiés

Le devis Intersport est retenu 5 404.00 €

200.00 € en ballons ou accessoires offerts.

Vestiaires : nécessité de rénover

État d'insalubrité, manque d'entretien depuis plusieurs années.

Le devis retenu : 5 172.48 €

Portes : devis retenu de Mr SAMOUILLAN : 1 621.20 €

Les devis ont été retenus par la commission travaux.

Vote pour à l'unanimité.

Mr THOMAS Sébastien s'engage pour les enfants de respecter les locaux et de donner une image du club.

Salle des fêtes :

2 devis ont été étudiés : réfection gouttières

Le devis retenu à l'unanimité : Entreprise la gouttière médocaine

Voirie :

Réfection parking de la salle des fêtes

Réfection de la route de Barbannes

Pour ces 2 devis : une subvention sera demandée dans le cadre du FDAEC

Vote à l'unanimité pour ces 2 chantiers.

Devis pour louer un camion pour déboucher certains ponts.

Hydrocureur – Pour à l'unanimité.

Mr CARBALLO demande si ce système peut être utilisé à la salle des fêtes, pour des problèmes récurrents d'odeurs et de remontées d'égouts en cuisine.

Ce problème revient régulièrement, il faut trouver une solution.

Devis pour aménager des espaces verts à l'entrée du bourg.

2 devis : Ets Blondy et Pépinières Domens

Devis retenu : 4 220.00 € T.T.C. Pépinières Domens

Devis peinture intérieure de la salle des fêtes

Devis étudié en commission des travaux

Devis ETS BIROT SARL : 3 481.92 €

Vote pour recruter un agent pour remplacer un agent qui arrête pour des raisons personnelles.

A voir au prochain conseil.

Réunion des maires à la CDC.

Il a été évoqué que la compétence urbanisme sera prise par la CDC à la place du SDEEG.

Ce serait positif, les agents seraient postés sur le Médoc.

A étudier prochainement.

Valorem a contacté le maire pour se rencontrer au sujet des éoliennes.

Rencontre du conseil avec Valorem : le 1^{er} juillet à 18h00.